

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu :

Mardi 25 juin 2024 à 18h00
Salle de la mairie
107 Avenue des Granges
07150 BESSAS

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 28 mai 2024

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Développement économique

- Attractivité économique territoriale : avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec la SPL Gorges de l'Ardèche Tourisme

Planification

- Approbation PLU de la commune de Grospierres
- Instauration du Droit de Préemption Urbain (DPU) PLU Grospierres

POLE RESSOURCES

Ressources Humaines

- Création de postes

Finances

- Taxe de séjour intercommunale applicable à compter du 1^{er} janvier 2025
- Fonds de concours en faveur de la Commune d'Orgnac l'Aven pour la réalisation d'un « city stade ».
- Décision modificative N°1

POLE ENVIRONNEMENT

Déchets Ménagers

- Marché de collecte des ordures ménagères
- Suppression de l'exonération de la TEOM pour les immeubles non desservis par le service d'enlèvement des déchets

POLE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE – SOCIAL – CULTURE

Enfance - Jeunesse :

- Convention accueil de loisirs périscolaire 2024-2026
- Avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les Péquélous »

Culture / Sport :

- Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'enseignement artistique

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

